

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Paul de CHASTONAY : « **Kardinal Schiner** »¹.

En attendant que s'élève sur les hauteurs de Valère la statue à la gloire de Schiner qu'il désirerait lui voir consacrer par ses concitoyens, le P. Paul de Chastonay, authentique Valaisan s'il en fut, vient de porter sa pierre au monument littéraire, qui commence à prendre ses justes proportions, de notre grand Cardinal.

Les sources de droit, du professeur Heusler, la série précieuse des recès de la Diète, du chanoine Imesch, dont on attend la suite avec la plus légitime impatience, et la prestigieuse collection de documents du professeur Büchi, heureusement achevée, ont exhumé, amassé, classé et mis à pied d'œuvre les matériaux nécessaires. Les historiens ont magnifiquement fait leur tâche. La voie est désormais ouverte aux poètes.

Après l'« Introduction » éloquente, d'une politique si pénétrante, dont notre fidèle confédéré Gonzague de Reynold a orné la plaquette dédiée à Schiner par les deux Sociétés d'histoire du Valais, en 1923 ; après le « Roman » du Cardinal, d'ailleurs plein de mouvement et de mérites, publié il y a quelques années par M. W. Ebener, voici, en 70 pages cursives, d'un récit simple et bien ordonné, d'une belle impression, fort élégamment présentée, une « Vie » populaire, un peu sèche peut-être, mais ayant la plénitude et la beauté d'une équation résolue, dont on peut dire que la place était aussi marquée.

Cela n'est pas encore, cela n'a d'ailleurs nullement le dessin ni la prétention d'être la fresque hallucinante et grandiose dont la lecture des documents de l'époque, retentissants d'anathèmes, fait rêver, et qu'il serait si tentant, si passionnant d'écrire. C'est plutôt une espèce de pointe-sèche (puisque nous avons employé ce terme), réduite à ses contours, sans fioritures, sans surcharge de détails ni de références, mais remarquablement pure, incisive et sûre dans son dessin. Elle est faite de main d'ouvrier. L'art n'en est pas absent, bien au contraire, si l'art est aussi sobriété, discipline et hiérarchie. Cette biographie dénote une connaissance profonde et complète du sujet, une aisance extrême dans son maniemet et son exposé. L'auteur domine de haut son immense matière, jamais ne s'y égare et n'y trébuche. Aucune difficulté ne ralentit son élan. Il va droit au but. Le fil de ses chapitres est pareil à celui de l'antique glaive à deux tranchants dont il trace ici une part — et parmi les plus sublimes — de l'histoire. Sa maîtrise dans l'art de choisir, de débrouiller et de rendre accessible, est peu commune. Le P. de Chastonay, éminent professionnel de l'érudition et de la dialectique, se joue à travers les dédales de l'espace et du temps, de l'histoire, de la politique et de la religion. C'est presque un tour de force que de faire passer, tambour battant, le tableau du Valais, de l'Europe et de l'Eglise, à cette époque magnifique et tourmentée, en un tel raccourci.

Ce qui lui donne une saveur et une valeur populaire particulières, ce sont encore ses vertus bien du terroir : son entière liberté, un air de fierté simple, une rudesse non dépourvue de noblesse, un parler clair, bref, vigoureux et dru, une certaine qualité d'enjouement et de bonhomie, si propre à notre vieux peuple de paysans, et délicieuse à mon goût. Le narrateur, en dépit de son caractère ecclésiastique et même lorsqu'il faut juger (pour ne pas aller plus haut encore) le Prince de l'Eglise et sa politique temporelle, — en dépit de l'amour-propre national et même lorsqu'il faut juger le Prince des ancêtres, garde son franc penser et son franc parler. Ce sont bien tempérament, tête et langue de chez nous. Sans être exempt de sévérité (ah, notre turbulence et notre entêtement souvent farouches, notre emportement pareil au cours torrentueux de notre

¹ 1 vol. de 84 pages, relié toile, avec 6 gravures, aux Editions Râber et Cie, Lucerne, 3 francs.

jeune fleuve, notre indomptable orgueil, nos passions civiques implacables, et ce goût immodéré de la lutte partisane, cette soif, comparable à celle du vin si difficile à récolter, de l'argent si rare, et si âpre à gagner !), plein de sincérité, le jugement est en définitive d'une parfaite sérénité, et d'une grande élévation. Il réveille en nous l'écho de ce cri du poète Ch. In Albon, dans sa *Mort de Schiner* : « Ce que j'ai fait : si je le fis, ce fut, Seigneur, pour votre gloire, pour mon pays !... Que l'on s'incline ! Place au Cardinal de Sion !... »

Oui, on ne peut que s'incliner, après avoir lu ce bref et fier mémorial, devant l'enfant du chalet noirci de Mühlebach, devant l'éternel gisant de l'église dell'Anima, devant ce Cardinal terriblement homme, certes, et terriblement valaisan. Mais un très grand homme, sans doute aussi, celui qui a fait un empereur et qui a fait un pape, qui a donné le Tessin à la Suisse et enlevé l'Italie à la France, qui fut l'ami d'Erasmus et de Maximilien, le porte-parole des rois et le porte-glaive de l'Eglise : Un des plus grands de son temps qui n'en fut pas avare, et le plus grand des Valaisans.

Jean GRAVEN

P. SULPICE CRETZAZ d'Ayent : Les Capucins en Valais, 2^e édition (Imprimerie Rhodanique, St-Maurice, 1939).

Qui chez nous ne respecte et ne vénère les Capucins? Rien que la vie de leur séraphique fondateur et la règle de leur ordre suffiraient à les rendre sympathiques. Ils vont simples, discrets, effacés, faisant le bien et semant le bon grain. Aussi bien ont-ils bénéficié des ménagements et de la bienveillance de tous les régimes, à l'exception du... dixain de Conches — ah ! la cocasse mésaventure qui leur arriva à Lax en 1746 ! — et de Napoléon I^{er}, qui, après avoir annexé le Valais à l'Empire, supprima tous les couvents sauf la prévôté du Grand St-Bernard (à laquelle il incorpora l'abbaye de St-Maurice), suppression d'ailleurs relative, puisque plusieurs Pères restèrent en Valais sous l'habit séculier. Mieux encore, ils bénéficièrent du patronage officiel de l'Etat, du moins en ce qui concerne le couvent de St-Maurice, celui de Sion étant plus spécialement l'objet de la protection de la Bourgeoise. J'aurais aimé que le P. Sulpice — toujours Grosjean en montrera à son curé ! — réservât un chapitre de son livre aux rapports des Capucins avec les autorités et le peuple. Le bois d'affouage fourni par les communes, leurs tournées dans les villages pour recueillir moût, châtaignes, pommes de terre ou laitages, leur réputation ou plutôt leur spécialité (excusez-moi ce terme pharmaceutique) d'exorciser les maisons ou les montagnes hantées par les follatons et les diablats, leurs bénédictions d'alpages, leur ancienne habitude scrupuleusement maintenue de distribuer la soupe indifféremment à n'importe qui sonne à leur porte, tout cela ne méritait-il pas au moins une mention ?

On sait que c'est grâce aux efforts de saint Charles Borromée, l'artisan principal de la Contre-Réformation, que les disciples de saint François d'Assise pénétrèrent en Suisse en 1578. Quant au Valais, il doit la sauvegarde de sa foi millénaire surtout à saint François de Sales, au Père Chérubin de Maurienne, supérieur de la Mission de Thonon, et aux cantons catholiques. Dans la première partie de son livre, le P. Sulpice signale la présence sporadique et fertile en incidents de missionnaires savoyards dans les différentes régions du pays. C'est la phase héroïque de leur ministère que n'illustra d'ailleurs, — tant pis pour eux ! — ni martyr ni mauvais traitement, comme ce fut le cas pour leur confrère et contemporain, saint Fidèle de Sigmaringen, dans les Grisons.

L'auteur retrace ensuite l'établissement des couvents : à St-Maurice d'abord, primitivement (1610-1637) auprès de la chapelle de St-Laurent, sur un terrain mis à leur disposition par l'Abbaye, définitivement, dès 1641, dans les locaux actuels généreusement cédés par le chevalier Antoine de Quartéry ; — à Sion ensuite, dès 1636, où le terrain fut offert par le Chapitre, tandis que la Ville